



LE MUR RESSUSCITÉ !

Le 9 novembre, état d'exception à Radio France

Si l'effondrement du Mur de Berlin annonçait bel et bien la fin d'un monde, doit-on pour autant mettre au pas tout Radio France, sous la coupe d'un prestataire privé qui viendrait à la rescousse d'un projet déjà détesté à l'intérieur de la Maison ?

Où Jean Luc Hees a-t-il encore été chercher une idée pareille ?

Cette fois, quasiment, tout Radio France est mis devant le fait accompli ! Et pris en otage, dessaisis, dépossédés, réduits à n'être que de simples exécutants et spectateurs, nous devrions nous incliner et servir cette idée si géniale !

En guise de démonstration de diversité, toutes les antennes de Radio France vont dire ce jour là exactement la même chose de cet événement. Quelques uns parmi nous - désignés par qui ? - auront le "privilège" de monopoliser l'ensemble des antennes pendant toute une journée.

Antenne unique le 9 novembre ! Réquisition de toutes les chaînes au profit d'un seul programme dont nous ignorons tout. Un projet clé en main... conçu à l'insu des salarié-e-s et de leurs représentants. Qui est courant du contenu de cette journée ? Assurément Bertrand Vannier, conseiller du président, avec un ancien salarié de Radio France qui a créé sa propre entreprise et les directeurs de chaînes...

Qu'y a-t-il derrière « cette journée unique » – « pour une journée et une seule de faire fusionner toutes nos antennes autour d'un programme exceptionnel » qui montre(ra) [...] l'extraordinaire diversité de nos chaînes » (extraits du Texto de Jean-Luc Hees) ?

Faire passer un discours idéologique ? Introduire le privé dans la fabrication des programmes ? Faire un spectaculaire coup de marketing ?...

Pour la CGT, la diversité des chaînes, c'est leur liberté de s'inscrire dans un projet commun avec leur propre ligne éditoriale, le respect des émissions, des producteurs-trices et des équipes. Ce projet aberrant est vécu comme une perte profonde, une réduction, une mutilation.

Aucune direction, jusqu'ici, n'avait osé faire profiter aussi ouvertement ses relations personnelles de ce qui devait revenir naturellement aux salarié-e-s de Radio France.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DOIT RECONSIDÉRER SON PROJET.

Nous exigeons le retrait du prestataire extérieur et le respect de l'identité des chaînes, faute de quoi, la CGT, dans l'unité avec les autres syndicats, envisagera le dépôt d'un préavis de grève.

Paris, le 18 septembre 09

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☒ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

☎ 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 ✉ e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>